

de cette foi qui la caractérise, elle m'étreignit dans ses bras, attendant en paix la fin de la tourmente— et promettant à la Sainte Mère de l'Immaculée Mère de Dieu de faire connaître sa protection si elle nous était accordée. Elle le fut en effet, et nous arrivâmes saines et sauvées à la Grosse-Isle.

Depuis ce temps dix années se sont écoulées ; j'ai fait bien des pèlerinages et la tempête nous a souvent assaillis, mais Sainte Anne m'a toujours protégée, et je suis retournée dans son sanctuaire l'été dernier pour lui offrir le tribut de ma reconnaissance, lui demander pardon de mon retard, et lui renouveler la promesse que j'accomplis en ce moment.

Que n'ai-je hâte de célébrer l'influence qu'a sur le Cœur de Jésus sa tendre aïeule ! Si un pieux orateur en expliquant les paroles que Jésus-Christ adressa du haut de la Croix à Saint Jean, *Ecce Mater tua*, paraphrase ainsi ce texte : " Nul ne participera aux mérites du sang que je verse, si ce n'est par l'intercession de ma Mère. Mes plaies sont les sources, mais les ruisseaux n'en couleront que par les mains de Marie," n'est-il pas permis aux cœurs pieux de penser que la Vierge sans tache cède parfois et souvent ses privilèges à sa glorieuse Mère, en mettant tous les trésors du sang de Jésus à sa disposition ? C'est le baume précieux que sainte Anne emploie quand elle guérit tant d'infirmités, de malades, et tant d'affligés que la foi amène à ses pieds.

O bonne sainte Anne, j'ai senti toute l'efficacité de ce remède divin, et je ne résiste pas au désir de vous rendre hommage, en bénissant le Sang Rédempteur de vous inonder de ses flots et de donner à vos prières pour les mortels toute la puissance de ces effusions précieuses.

Soyez bénie par lui de votre puissante intercession.

M. A. L., ENFANT DE MARIE.